

— Réunion des Président(e)s et Vice-présidents des CTS

— ARS Île-de-France
Mercredi 31 mai 2017

— **Ordre du jour**

- Introduction Directeur général de l'ARS Île-de-France
- Tour de table
- Construction du PRS 2
 - Rappel des missions des CTS dans le PRS
 - Modalités d'élaboration du schéma régional de santé
 - Tour de table des CTS et DD sur les travaux en cours
 - Propositions de méthode de travail
- Attentes et projets
 - Retour d'expérience des Conférences de territoires (ppt)
 - Articulation CRSA – Conférence de territoire
 - Expressions des Président(e)s et Vice-présidents
- Questions diverses

— Introduction

— **Monsieur Christophe DEVYS,
Directeur général de l'ARS Île-de-France**



— Construction du PRS 2

— Rappel des missions des CTS dans le PRS

Texte de loi. Diagnostic et contribution au PRS

— Modalités d'élaboration du schéma régional de santé

Présentation par la Direction de la Stratégie

— Missions et travaux engagés des CTS

Tour de table des CTS et DD sur les travaux en cours : diagnostics et formalisation des priorités du territoire

— Propositions de modalité de travail

— Discussion

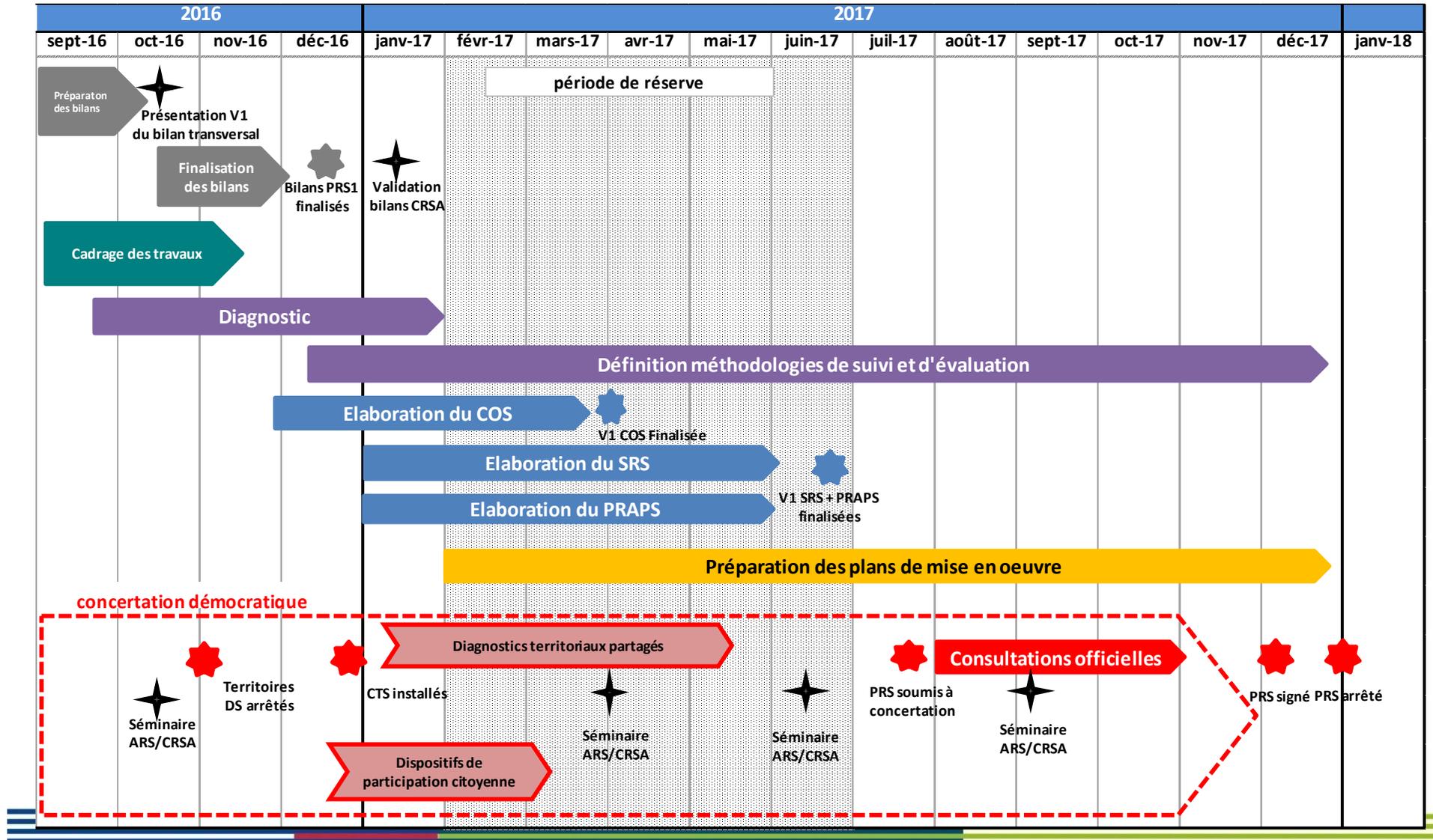
Construction du PRS 2

Missions des CTS

- participe à la réalisation du diagnostic territorial partagé
- contribue au projet régional de santé
- veille à conserver la spécificité des dispositifs et démarches locales
- est informé des créations de plates-formes territoriales d'appui à la coordination et contribue à leur suivi
- associé à la mise en œuvre du pacte territoire santé
- donne un avis sur le projet territorial de santé mentale
- compétence expérimentale art 158

- Le directeur général de l'agence régionale de santé saisit le conseil territorial de santé de toute question relevant des missions des conseils territoriaux de santé
- Le CTS peut adresser au directeur général de l'agence régionale de santé des propositions pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire, notamment sur l'organisation des parcours de santé.

Construction du PRS 2 - calendrier



— Construction du PRS 2 - structuration

Cadre d'orientation
stratégique (COS)



Orientations stratégiques et résultats
attendus à 10 ans

Version de
travail en
cours de
concertation

Schéma régional de
santé (SRS)



Sur la base du diagnostic, détermine les
évolutions nécessaires et les objectifs
opérationnels à 5 ans déclinant les
orientations stratégiques du COS

En cours
d'élaboration

PRAPS



Déclinaison spécifique du SRS en vue de
faciliter l'accès et l'égalité au système de
santé dans sa globalité et d'améliorer la
cohérence dans le parcours des personnes
les plus démunies

En cours
d'élaboration

— Construction du PRS 2 – 5 axes de transformation



Construction du PRS2 - modalités

8 PRIORITES DE SANTE

Périnatalité et santé des jeunes enfants

Santé des adolescents et jeunes adultes

Santé et autonomie des personnes âgées

Santé, autonomie et insertion des personnes handicapées

Cancer

Maladies neurodégénératives et neurologiques

Santé mentale

Maladies chroniques cardiovasculaires et métaboliques

5 AXES DE TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SANTE

1. Promouvoir et améliorer l'organisation en parcours des prises en charge sur les territoires

2. Une réponse aux besoins mieux ciblée, plus pertinente et efficace

3. Un accès égal et précoce à l'innovation en santé et aux produits de la recherche

4. Permettre à chaque Francilien d'être acteur de sa santé et de la politique sanitaire

5. La santé dans toutes les politiques

27 PROJETS DE TRANSFORMATION

Exemples pour l'axe 1

- Gouvernance territoriale
- Repérage précoce
- SI autour du domicile
- Télémédecine
- Dispositifs d'appui territoriaux
- Les ruptures de parcours dues aux modes de tarification
- Accompagnement thérapeutique de proximité

Prise en compte spécifique dans chaque axe

Déclinaison des axes en projets

— Construction du PRS 2

— Missions et travaux engagés des CTS

Diagnostics et formalisation des priorités du territoire

Tour de table des CTS et DD sur les travaux en cours



— Fonctionnement des Conférences de Territoires (qualitatif)

— Un bilan de fonctionnement globalement positif

Les points positifs

- La transversalité de l'instance;
- Les bons fonctionnements des organes de la CT (secrétariat, bureau, séances plénières);
- Les bonnes relations avec l'ARS : Pôle démocratie sanitaire et délégations territoriales

Les points négatifs

- Les renouvellements partiels de l'instance;
- La dégradation de la participation aux séances;
- Le manque de suivi des avis et propositions formulés par la CT.
- Insuffisante coordination CRSA/CTS
- CLS insuffisamment représentés

— **Recommandations des Président(e)s et Vice-présidents des Conférences de territoires**

- Renforcer le lien avec la CRSA et entre les futurs CTS
- Améliorer la représentation de tous les acteurs de la santé
- Mieux se faire connaître du grand public
- Avoir plus de pouvoir (voix décisionnaire) et d'autonomie
- Disposer d'une capacité d'action
- Obtenir une réponse de l'ARS aux avis formulés par les CT

— Articulation CRSA – Conseil territoriaux de santé

— Monsieur Jean-Pierre BURNIER,
Président de la CRSA Île-de-France



— Expressions des Pdts et Vices pdts CTS

— Tour de table

Projets et attentes des Conseils territoriaux de santé



Questions diverses

